

Fiche de données de sécurité
Tellurure de tantale

1. Identification du produit et de l'entreprise

commercial : Tellurure de tantale
Formule chimique : TaTe₂
Utilisation recommandée : Recherche et développement scientifiques
Fabricant/Fournisseur : Stanford Advanced Materials 23661
Birtcher Dr. Lake Forest, CA 92630 États-Unis
Tél. : + 1 (949) 407-8904

Contact d'urgence 24 heures sur 24 : + 1 (949) 407-8904

2. Identification des dangers

d'avertissement :

Danger



Mentions de danger :

H315 : Provoque une irritation cutanée
H319 : Provoque une sévère irritation des yeux
H332 : Nocif par inhalation
H335 : Peut irriter les voies respiratoires

Conseils de prudence :

P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/vapeurs
P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/une protection des yeux/du visage
P301+P310 : EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340 : EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P312 : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées – continuer à rincer.
P405 : Magasin fermé à clé
P501 : Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Cotes de santé HMIS (0-4) :

Santé:

Inflammabilité :

Physique:

Poudre

En gros

2

1

1

0

1

0

3. Composition

Famille chimique : Céramique
Noms supplémentaires : Tellurure de tantale(IV), ditellurure de tantale

Tellurure de tantale (TaTe₂):

Pourcentage: 100 % en poids
CAS #: 12067-66-2
CE #: 235-083-4

4. Procédures de premiers secours

Traitement général : Consultez un médecin si les symptômes persistent.
Traitement spécial : Aucun
Symptômes importants : Aucun

Inhalation: Transporter la victime à l'air libre. Fournir de l'oxygène en cas de difficulté respiratoire. Faire boire un ou deux verres d'eau et faire vomir. Ne jamais faire vomir ni administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.
Ingestion:
Peau: Laver la zone affectée à l'eau et au savon doux. Retirer tout vêtement contaminé.

Yeux: Rincer les yeux à l'eau en clignant fréquemment des yeux pendant plusieurs minutes. Retirer les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Inflammabilité : Non inflammable, sauf sous forme de poudre

Moyens d'extinction : N'utilisez pas d'eau pour les feux de métaux - utilisez du CO₂, sable, poudre extinctrice. Utiliser un appareil respiratoire autonome complet et des vêtements de protection complets pour éviter tout contact avec la peau et les yeux. Voir la section 10 pour les produits de décomposition.
Procédure spécifique de lutte contre l'incendie :

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

du matériel est libéré/déversé : Porter un équipement de protection respiratoire approprié, tel que spécifié dans les informations de protection spéciale. Isoler la zone de déversement et assurer une ventilation adéquate. Aspirer le déversement à l'aide d'un filtre à air HEPA (haute efficacité) et le placer dans un récipient fermé pour élimination. Veiller à ne pas soulever de poussière.

Précautions environnementales : Isoler les eaux de ruissellement pour éviter la pollution de l'environnement.

7. Manipulation et stockage

manipulation : Bien se laver après manipulation.
Conditions de stockage : Conserver dans un endroit frais et sec, dans un récipient hermétiquement fermé. Conserver à l'écart des matériaux et des conditions mentionnés à la section 10.
Travaux/Entretien hygiénique : Ne consommez pas de tabac ni de nourriture sur votre lieu de travail. Lavez-vous soigneusement avant de manger et de fumer. Ne soufflez pas la poussière des vêtements ou de la peau avec de l'air comprimé.
Ventilation: Assurer une ventilation suffisante pour maintenir la concentration à la limite ou en dessous.

8. Contrôles de l'exposition et protection individuelle

Limites d'exposition admissibles : Valeur limite d'exposition 0,1 mg/m³ en Te, valeur à long terme 0,1 mg/m³ comme Te, valeur à long terme

Équipement spécial :	Aucun
Protection respiratoire :	Utiliser un respirateur à cartouches de type P100 (États-Unis) ou P3 (EN143) en complément des mesures d'ingénierie. Une évaluation des risques doit être réalisée afin de déterminer si les respirateurs à adduction d'air sont appropriés. Utiliser uniquement un équipement testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales en vigueur.
Gants de protection :	gants en caoutchouc
Protection des yeux :	Lunettes de sécurité ou lunettes de protection
Protection du corps :	Vêtements de travail protecteurs. Portez des chaussures fermées et des manches longues/pantalons.

9. Caractéristiques physiques et chimiques

		Couleur
	Blanc/foncé, gris argenté	
Formulaire:	Poudre, granulés, pastilles, cible de pulvérisation, pièces personnalisées	
Odeur:	sans odeur	
Solubilité dans l'eau :	Insoluble	
Point d'ébullition :	N / A	
Point de fusion:	N / A	
Point d'éclair:	N / A	
Température d'auto-inflammation :	N / A	
Densité :	9,4 g/cc	
Poids moléculaire :	436,15 g/mol	

10. Réactivité

Stabilité:	Stable dans les conditions de stockage recommandées Acides, Bases,
Réagit avec :	Halogènes, Interhalogènes, Agents oxydants Aucun
Conditions incompatibles : Produits de décomposition dangereux :	Tellurure d'hydrogène, oxyde de tantale, fumée d'oxyde métallique

11. Informations toxicologiques

Effets potentiels sur la santé :	
Yeux:	Provoque de graves lésions oculaires
Peau:	Provoque une irritation
Ingestion:	Peut provoquer une irritation
Inhalation:	Nocif
Chronique:	N / A
Signes et symptômes :	N / A
Conditions médicales aggravées :	N / A
Dose létale médiane :	83 mg/kg pour le rat par voie orale
Concentration létale médiane :	> 2420 mg/m ³ /4h
Cancérogène :	N / A

12. Informations écologiques

Toxicité aquatique :	Faible
Toxicité par bioaccumulation persistante : Très persistante, très bioaccumulable : Remarques :	Non
	Non
	N / A

13. Considérations relatives à l'élimination

Éliminer conformément aux réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

14. Données de transport

Dangereux :

Dangereux uniquement sous forme de poudre.



Classe de danger :

6.1 Substances toxiques

Groupe d'emballage :

III

Numéro ONU :

UN3284

Nom d'expédition correct :

Composé de tellure, solide, nos (Tellurure de tantale)

15. Informations réglementaires

Article 302 Extrêmement dangereux : Article 304 Quantités limitées : Article 313 Produits chimiques toxiques :

Non

N / A

Oui

16. Autres informations

----- Cette fiche de données de sécurité doit être utilisée conjointement avec les fiches techniques. Elle ne les remplace pas. Les informations fournies sont basées sur nos connaissances concernant ce produit au moment de sa publication. Elles sont données de bonne foi. L'attention de l'utilisateur est attirée sur les risques potentiels encourus en cas d'utilisation du produit à d'autres fins que celles prévues. Ceci ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble de la réglementation régissant son activité. Il est de la seule responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les précautions nécessaires lors de la manipulation du produit. L'objectif des réglementations obligatoires mentionnées est d'aider l'utilisateur à remplir ses obligations concernant l'utilisation de produits dangereux.

Dernière révision du document :

22/07/2015